

who had studied the subject, that a committee of the House of Commons in England had sat and considered the policy of the Patent Laws, and whether it would not be wise to abolish them altogether. Some of the most eminent men of the day had been examined before that committee, and had stated it as their opinion that the policy of granting patents for inventions and improvements upon inventions should be abandoned altogether, arguing that the cases were rare, where the original inventor made anything of consequence out of his invention, that it generally happened that some man of capital bought out the original invention for a small sum, and realised the large profits himself if there were any, and thus derived the advantage to which the public was entitled. He remembered that the late Mr. Brunel, one of the most distinguished engineers and inventors of the day, had given evidence strongly opposed to the policy of Patent Laws, on the very ground amongst others, which he (Mr. Ross) had just stated, and he recollects having within the last two or three years read a very able lecture of one of the most enlightened and distinguished statesman of the age, the present Lord Stanley, in which, after viewing the whole subject in all bearings, the noble Lord had pronounced against the policy of Patent Laws. Returning to the measure before the House, he could not agree to the policy urged so ably and eloquently by the hon. member behind him (Mr. Sanborn), and by the hon. member from Granville (Mr. Letellier de St Just). He (Mr. Ross) was not in favour of granting any boon to our neighbours alongside of us. They were a population of thirty-six millions of people, and any amendment of the 6th clause of the Bill, as the direction indicated by Mr. Sanborn in favour of foreigners, would be almost entirely in favour of the United States, inasmuch as their inventions were as one hundred to one against ours. He regretted to say that it seemed to be the policy of that country to oppose reciprocity of trade with us, and to place us at a disadvantage in every way in our dealings with them, and he was not therefore disposed to grant them favours in the course of our legislation. Whatever original discoveries and inventions they might make, we would have without taxing ourselves in the way of protection to them. It was their own policy as regards a Copyright Law, as regards affording registration to our shipping, and to foreign shipping generally, and he did not see the necessity of being more liberal to them than they were to us, in their policy, he would be glad to meet them

de la Chambre des Communes de l'Angleterre a étudié cette question et qu'elle s'est demandé s'il ne serait pas sage d'abolir une telle législation. Des témoins éminents ont déclaré que la délivrance de brevets d'invention devrait être entièrement abolie, soutenant qu'il était rare que l'inventeur tire quelque profit de son invention, puisque généralement un capitaliste achète l'invention à bon prix et réalise de gros profits, s'appropriant ainsi les avantages auxquels le public a droit. Il se rappelle que feu M. Brunel, l'un des ingénieurs et des inventeurs les plus distingués de son temps, s'était montré vivement opposé aux lois sur les brevets, pour les motifs mêmes qu'il (M. Ross) vient d'expliquer; il se rappelle avoir lu il y a deux ou trois ans un discours fort bien pensé de l'un des hommes d'État les plus érudits et les plus distingués de notre époque, lord Stanley. Après avoir examiné le sujet sous tous ses angles, ce noble lord se prononça contre les lois sur les brevets. Revenant à la mesure dont le Sénat est saisi, il ne peut être d'accord avec le principe exposé si habilement et si éloquemment par l'honorable sénateur siégeant derrière lui (M. Sanborn) et par l'honorable sénateur de Grandville (M. Letellier de St Just). Il (M. Ross) n'est pas d'accord pour qu'on accorde des faveurs à nos voisins. Les États-Unis ont une population de 36 millions d'habitants, et tout amendement de l'article 6 du Bill en faveur des étrangers, dans le sens indiqué par M. Sanborn, serait presque entièrement à l'avantage des États-Unis, puisque le nombre de leurs inventions est cent fois supérieur au nôtre. Il regrette de dire que ce pays semble avoir pour politique de s'opposer à la réciprocité du commerce avec nous et de nous mettre toujours dans une position désavantageuse quand nous traitons avec lui; par conséquent, il n'est pas disposé à lui faire des faveurs par le biais de notre législation. Nous pourrons bénéficier des découvertes et inventions américaines, sans devoir leur faire de concessions. En matière de droit d'auteur, et en ce qui concerne l'enregistrement de notre marine marchande et des navires étrangers en général, nos voisins ont leur propre politique, et il ne voit pas pourquoi on serait plus libéral envers eux qu'ils le sont envers nous. Il serait heureux de faire la moitié du chemin. Son honorable collègue de Grandville a approuvé la mesure législative exceptionnelle qu'il (M. Ross) a présentée concernant une méthode perfectionnée de fabrication du fil et de l'acier inventée par M. Henry Bissman. Celui-ci est Anglais, et non Américain, et il a fait adopter la loi lui accordant un brevet parce qu'il croyait que cela permettrait la construction d'usines qui mettraient en valeur nos importants gisements